



© Laure Tonin MA Isère

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Entre Grenoble et Valence, dans la vallée de l'Isère, Saint-Marcellin est une ville d'environ 7000 habitants, siège de la collectivité Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Située au nord de la ville et bâtie en 1956 par le collectif SZB (Pierre et Vera Székely, artistes, et André Borderie, architecte), le Bateau Ivre est une maison avant-gardiste, peu connue malgré sa grande valeur artistique et architecturale.

Labellisée Patrimoine du XX^e siècle en 2003, puis inscrite, avec son jardin, aux Monuments historiques en 2007 pour son intérêt architectural, elle est acquise par la ville en 2021, en vue d'une réhabilitation pour la convertir en lieu culturel ouvert aux habitant-es.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800€ TTC

Enveloppe de production : 5 000€ TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents seront hébergés dans la résidence Bellevue, à proximité du Bateau Ivre, dans un logement communal, ou auprès d'habitant-es. Possibilité d'utiliser le Bateau Ivre comme lieu de travail.

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties entre octobre et décembre 2026 :

2 semaines d'immersion et de rencontres (mi-octobre. Idéalement pendant le lancement des JNA /12-23 octobre pressentis)

2 semaines de réflexion et de conception (9 au 20 novembre pressentis)

2 semaines de production et de restitution (30 novembre au 11 décembre pressentis)

THÉMATIQUE

Le Bateau Ivre est une œuvre de grande valeur artistique, architecturale et paysagère, peu connue par les habitant-es de Saint-Marcellin.

La résidence d'architecture permettra de valoriser le patrimoine architectural et paysager du site et de proposer des orientations culturelles pour ouvrir la maison et son jardin aux habitant-es de la commune.

Il s'agira d'une part d'imaginer des actions de médiation (dont des interventions scolaires) pour faire connaître le lieu et ouvrir des espaces d'échange.

D'autre part, il s'agira de réfléchir à la visibilité, aux usages, aux accès, au rôle du Bateau Ivre dans la ville, afin de questionner les finalités et le devenir du lieu.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

- Inscription de la résidence au sein de l'Inventaire des résidences d'architecture dans la région AURA, piloté par la m'A Isère avec le soutien de la DRAC AURA et présentation de l'équipe résidente dans le cadre de l'évènement de restitution de l'Inventaire ;
- Participation au Salon des Maires ;
- Exposition de la résidence à la m'A Isère, retour d'expérience et débat de l'équipe résidente ;
- Itinérance de l'exposition à Saint Marcellin et diffusion des productions ;
- Poursuite des actions pédagogiques dans les écoles impliquées, dans le cadre du dispositif pédagogique Art'chitecture 38 ;
- Rapprochement du Club des centralités AURA et demande de participation aux ateliers de travail pour la présentation de la résidence et de ses productions.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée de deux **architectes ou diplômé-es d'État en architecture** avec une forte **sensibilité/pratique paysagère** (double diplôme bienvenu).

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- L'intérêt pour les problématiques liées à la valorisation du patrimoine, du paysage et la programmation d'actions culturelles et artistiques ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et les intégrer au projet ;
- La capacité à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- La capacité de travailler en binôme, sur un temps long ;
- La pertinence de la proposition en adéquation avec la compréhension du contexte particulier d'intervention (patrimonial, culturel, artistique et paysager).

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

FIN DE L'APPEL A CANDIDATURE : 4 mars minuit

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma38.org

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE
(en lettre simple / pas de recommandé)

Jury final le 12 mars

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Département de l'Isère
- Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Commune de Saint-Marcellin

Partenaires opérationnels

- Équipe municipale
- Association « Les amis du Bateau Ivre »
- Association « Remparts »
- École maternelles, élémentaires, collèges et lycées à proximité (Saint-Marcellin)



La m'A Isère est une structure culturelle engagée dans la transmission de la culture architecturale et urbaine, à tous les publics.

Depuis 1985, la programmation est construite dans le cadre d'un processus de réflexion porté par les membres de la m'A Isère sur les enjeux environnementaux, citoyens, culturels et artistiques de l'architecture et de l'urbanisme.

Ses actions rayonnent à l'échelle locale, régionale et nationale.

Contact :
04 76 54 29 97
contact@ma38.org
www.ma38.org